

Par décision de Mgr Grégoire Cador, évêque de Coutances et Avranches, à compter du 1er septembre 2024 :

La paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de La Haye-Pesnel, 'lieu évangélique de proximité', est désormais associée à la paroisse Saint-Clément de Granville, 'lieu manifeste eucharistique', avec les autres paroisses déjà associées à la paroisse Saint-Clément.

Nominations paroisses et doyennés (par ordre alphabétique).



M. l'abbé Thierry Anquetil, vicaire général, est déchargé de la mission de curé de la paroisse Saint-Paul d'Agon-Coutainville, et de doyen du Coutançais. Il est mis au service des paroisses du doyenné du Coutançais.



M. l'abbé Guillaume Antoine est déchargé de sa mission de prêtre accompagnateur de la pastorale des jeunes et des vocations du doyenné du pays de Granville-Villedieu. Il garde ses autres missions.



M. l'abbé Christophe Bindzi Mvogo est déchargé de sa mission de vicaire de l'ensemble des paroisses du pays de Valognes. Il est nommé vicaire des paroisses Saint-Jean XXIII de la Cherbourg-La Glacerie, Sainte-Marie-en-Cotentin d'Equeurdreville, Saint-Sauveur d'Octeville, Sainte-Bernadette de Martinvast, Saint-Gabriel de Tourlaville.



M. l'abbé Stanislas Briard est déchargé de sa mission de vicaire des paroisses Notre-Dame de Coutances, Saint-François-d'Assise de Cerisy-La Salle, Saint-Jean-Eudes de Saint-Sauveur- Villages, ainsi que de prêtre accompagnateur de la pastorale des jeunes du doyenné du Coutançais. Il est envoyé en mission d'études en droit canonique à Rome.



M. l'abbé Nicolas Courtois est déchargé de sa mission d'administrateur de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Montmartin-sur-Mer. Il garde ses autres missions.



M. l'abbé Martial Criquet est déchargé de sa mission de curé des paroisses Notre-Dame de l'Assomption de Sourdeval, Notre-Dame de Juvigny-Le-Tertre, Saint-Clément de Saint-Pois. Il est nommé vicaire des paroisses Saint-Aubert d'Avranches, Saint-Michel de Ducey, Saint-Martin de Brécey. Il résidera au presbytère de Brécey.



M. l'abbé Jean-Pierre Dinamou du diocèse de Yagoua au Cameroun, en accord avec son évêque Mgr Barthélémy Yaouda, est nommé au service des paroisses du doyenné du pays de Granville-Villedieu. Il résidera à Granville.



M. l'abbé Henri Djonyang du diocèse de Maroua-Mokolo au Cameroun, en accord avec son évêque Mgr Bruno Ateba Edo, est nommé au service des paroisses du doyenné du Coutançais. Il résidera au presbytère de Coutances.



M. l'abbé Gabriel Farsia du diocèse de Yagoua au Cameroun, en accord avec son évêque Mgr Barthélémy Yaouda, est nommé au service des paroisses du doyenné du pays de Granville-Villedieu. Il résidera à Granville.



M. l'abbé Daniel Jamelot, tout en gardant ses missions actuelles, reçoit la charge pastorale des paroisses Notre-Dame de la Paix de Sainte-Mère-Église et Sainte-Jeanne-d'Arc de Picaувille, 'lieux évangéliques de proximité'.



M. l'abbé Emmanuel Kolani, tout en gardant ses missions actuelles, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Gabriel de Tourlaville ainsi que prêtre accompagnateur de la pastorale des jeunes et des vocations du doyenné de Cherbourg-Hague.



M. l'abbé Fabien Le Cam est déchargé de sa mission de curé « in solidum » des paroisses Sainte-Bernadette de Villedieu, Bienheureuse-Sœur-Marthe de Percy, Sainte-Trinité de Gavray-Hambye, Saint-Pierre et Saint-Paul de La Haye-Pesnel. Il est nommé curé de la paroisse Saint-Jean de Brébeuf de Torigny-sur-Vire, 'lieu manifeste eucharistique' et reçoit la charge pastorale de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul de Tessy-sur-Vire, 'lieu évangélique de proximité'. Il est aussi nommé doyen du pays Saint-Lois.



M. l'abbé Alain Le Marinel est déchargé de sa mission de délégué épiscopal pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations. Tout en gardant ses autres missions, il reçoit la charge pastorale des paroisses Saint-Paul d'Agon-Coutainville et Saint-Vincent-de-Paul de Montmartin-sur-Mer, 'lieux évangéliques de proximité'. Il est nommé doyen du pays Coutançais.



M. l'abbé Jean-Philippe Leprieur, tout en gardant ses missions actuelles, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de La Haye-Pesnel, et prêtre accompagnateur de la pastorale des jeunes et des vocations du doyenné du pays de Granville-Villedieu.



M. l'abbé David Lerouge est déchargé de sa mission de curé « in solidum » des paroisses Saint-Aubert d'Avranches et Saint-Michel de Ducey. Il est nommé curé de la paroisse Sainte-Thérèse-du-Val-de-Saire de Quettehou, 'lieu manifeste eucharistique', et reçoit la charge des paroisses Julie-Postel de Barfleur et Notre-Dame-du-Val-de-Saire de Saint-Pierre-Église, 'lieux évangéliques de proximité'.



M. l'abbé Michel Levallois, tout en gardant ses missions actuelles, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Gabriel de Tourlaville.



M. l'abbé Francis Marécaille, tout en gardant ses missions actuelles, reçoit la charge de la paroisse Saint-Martin de Brécey, 'lieu évangélique de proximité'. Il est nommé prêtre accompagnateur de la pastorale des jeunes et des vocations du doyenné de l'Avranchin.



M. l'abbé Jean-Pascal Ngaleu est déchargé de sa mission de vicaire de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Montmartin-sur-Mer. Il est nommé vicaire des paroisses Bienheureux-Marcel-Calvo, de La Haye-du-Puits, Saint-Benoit de Lessay, Saint-Jean de Créances. Il résidera à la maison paroissiale de Lessay.



Don Valentin Rhonat, en accord avec le modérateur de la communauté Saint-Martin, est nommé vicaire des paroisses Notre-Dame de la Paix de Pontorson et Saint-Jacques de Saint-James ainsi que chapelain au sanctuaire du Mont-Saint-Michel.



M. l'abbé Régis Rolet, tout en gardant ses missions actuelles, reçoit la charge pastorale de La paroisse Saint-Pierre Saint Paul de La Haye-Pesnel, 'lieu évangélique de proximité'. Il est nommé doyen du Pays Granville-Villedieu



M. l'abbé Marc Vacher, tout en gardant ses missions actuelles, reçoit la charge pastorale de la paroisse Saint-Gabriel de Tourlaville, 'lieu évangélique de proximité'.



M. l'abbé Tony Yver est déchargé des missions de doyen du pays Saint-Lois, de curé des paroisses Saint-Jean de Brébeuf de Torigny, Saint-Pierre Saint-Paul de Tessy-sur-Vire. Il est nommé curé de la paroisse Saint-Evroult de Mortain 'lieu manifeste eucharistique', et reçoit la charge pastorale des paroisses Notre-Dame de l'Assomption de Barenton et Saint-Patrice de Le Teilleul, 'lieux évangéliques de proximité'. Il est nommé doyen du Mortainais.

Nominations services et mouvements



M. l'abbé Djonyang au service des paroisses du doyenné du Coutançais, intègre l'équipe du service de formation du diocèse.



M. l'abbé Adrien Enault, tout en gardant ses missions actuelles, est nommé prêtre accompagnateur du service de l'évangélisation des jeunes et des vocations.



M. Vincent Casanova est déchargé de sa mission d'adjoint au directeur pour la pastorale dans les établissements catholiques. Il demeure délégué diocésain à la pastorale de la santé.

Fin de mission de prêtres fidei donum au 1er septembre 2024



M. l'abbé Romain Miantima est déchargé de sa mission de curé de la paroisse Saint-Gabriel de Tourlaville. Arrivé au terme de sa mission fidei donum, il est remis à la disposition de son diocèse de Nkayi au Congo Brazaville.



M. l'abbé Maurice Tambou est déchargé de sa mission de vicaire des paroisses Bienheureux-Marcel-Callo de La Haye-du-Puits, Saint-Benoît de Lessay et Saint-Jean de Créances. Arrivé au terme de sa mission fidei donum, il est remis à la disposition de son diocèse de Nkayi au Congo Brazzaville.



M. l'abbé Jean-Baptiste Tchakoua est déchargé de sa mission de curé de la paroisse Saint-Martin de Brécey. Arrivé au terme de sa mission fidei donum, il est remis à la disposition de son diocèse de Bafang au Cameroun.

Mgr Cador remercie chaleureusement chacun de ces prêtres pour le service pastoral accompli dans notre diocèse.

Est autorisé à prendre une année sabbatique



M. l'abbé Pascal Pien est déchargé de ses missions de doyen du Mortainais, de curé des paroisses Saint-Evroult de Mortain, Notre-Dame de l'Assomption de Barenton, Saint-Patrice de Le Teilleul. En accord avec Mgr Jacques Habert, évêque de Bayeux et Lisieux, et le recteur du sanctuaire de Lisieux, il est autorisé à prendre une année sabbatique au service du sanctuaire de Lisieux.

Sont autorisés à prendre leur retraite



M. l'abbé Michel Herbert est déchargé de sa mission de curé de la paroisse Notre-Dame du Val-de-Saire de Saint-Pierre-Église. Il est autorisé à prendre sa retraite. Il résidera au presbytère de Percy. Il demeure disponible pour des services pastoraux.



M. l'abbé Marie-Bernard Seigneur est déchargé de sa mission de curé des paroisses de Notre-Dame de la Paix de Sainte-Mère-Église et de Sainte-Jeanne-d'Arc de Picaувille. Il est autorisé à prendre sa retraite. Il résidera au presbytère de Sourdeval. Il demeure disponible pour des services pastoraux.

Centre spirituel et culturel de l'abbaye de la Lucerne

Suite au bilan concernant le centre spirituel et culturel de La Lucerne, Mgr Cador confie la responsabilité du centre spirituel et culturel à l'abbé Thierry Anquetil, vicaire général du diocèse. Il aura pour délégué un « chargé de mission » en la personne de M. Pierre Certain. Ils reçoivent mission jusqu'au 31 janvier pour mettre en place une gouvernance pérenne au centre spirituel et culturel de l'abbaye de La Lucerne et établir un projet diocésain. Ils seront assistés d'une équipe restreinte dont feront partie les abbés Guillaume Antoine et Henri Vallançon avec lesquels ils œuvreront en confiance et bonne collaboration. Ils travailleront en concertation avec la Fondation Abbaye de la Lucerne d'Outremer.

D'autres nominations pourront être publiées ultérieurement.